

réseaux informatiques pour suivre les courbes de vente; 43 pour cent cherchent à réduire les stocks dans le système de distribution; et 64 pour cent espèrent réduire les délais de livraison et mieux répondre aux besoins de leurs clients.

Les grands courants d'importation et d'exportation

Soixante-neuf pour cent des industriels interrogés ont prédit que le programme de 1992 aura un impact modéré ou marqué sur l'accroissement des échanges intracommunautaires. On s'attend à ce que la croissance des échanges intracommunautaires soit généralement plus forte que la concurrence provenant d'importations non communautaires, mais dans trois secteurs (automobile, électrique/électronique et métaux) les accroissements des importations communautaires et non communautaires reçoivent des scores égaux.

Du côté de l'exportation, près des deux tiers des entreprises de la Communauté ont insisté sur l'augmentation des ventes vers d'autres marchés de la CE, alors qu'un tiers a privilégié les exportations vers le reste du monde.

En ce qui concerne les approvisionnements, 36 pour cent des entreprises de fabrication ont indiqué qu'elles allaient privilégier fortement les achats auprès des autres pays membres. Les entreprises de construction mécanique sont les plus intéressées en ce sens avec un score de 68 pour cent, tandis qu'à l'autre extrême, dans les télécommunications, cette option recueille seulement 9 pour cent.

Les réponses font apparaître un intérêt très vif pour la réduction des inventaires en usine grâce à la gestion des inventaires par la technique du "juste-à-temps", par exemple, particulièrement dans les secteurs de la construction mécanique, de l'outillage, de l'informatique et de l'automobile.

De nombreux chefs d'entreprises ont affirmé que leur société allait maintenir une politique d'approvisionnement balancée entre leurs fournisseurs communautaires et non-communautaires, justifiée par des considérations strictement commerciales ou stratégiques. Cependant, plusieurs dirigeants se sont inquiétés des politiques communautaires, telles que les pressions antidumping de la Communauté, qui pourraient limiter leur liberté d'achat à l'extérieur.

Un des objectifs fondamentaux du programme de 1992 est de développer des industries européennes capables de tenir tête à leurs rivales américaines ou japonaises dans la course mondiale à la concurrence. Le sondage tend à indiquer que les entreprises de la Communauté resteront tournées vers l'extérieur. En fait, l'un des résultats les plus frappants est la forte proportion d'entreprises qui voient uniquement l'Europe dans le cadre d'une stratégie mondiale - plus de 60 pour cent de réponses en ce sens tant dans l'industrie que dans les services et plus de 80 pour cent dans l'informatique, la construction mécanique et les télécommunications.

Coûts et compétitivité

L'examen des économies de coûts éventuelles dues au marché unique commence habituellement avec l'élimination des contrôles aux frontières. Dans des études de la Commission, on estime que le coût que représente, pour les entreprises, le respect des formalités de douane dans le commerce intracommunautaire atteint en moyenne 1,5 pour cent de la valeur des expéditions. Bien qu'ils ne constituent qu'une partie relativement infime de la valeur totale des expéditions, ces coûts peuvent être un facteur important à prendre en considération lorsque les marges bénéficiaires sont étroites. En outre, les retards et les incertitudes aux frontières posent de plus en plus de problèmes à mesure que la gestion "juste-à-temps" prend de l'importance. Ce sont les distributeurs de gros et de détail qui s'intéressent le plus à ce point de l'ordre du jour du marché unique.

Les industriels prévoient d'importantes économies de coûts grâce à la restructuration et à l'abaissement du coût des intrants.